

**VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

**AVIS DE PROMULGATION**

**RÈGLEMENT NO 1824**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée greffière de la municipalité, QUE : -

Le 22 janvier 2019, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le Règlement n° 1824 concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics.

L'original de ce règlement est déposé au greffe de la Ville dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ** à Lac-Mégantic, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2019.

M<sup>me</sup> Nancy Roy,  
Greffière